

Arrondissement de Saint-Laurent

Règlement sur la circulation des camions et véhicules-outils

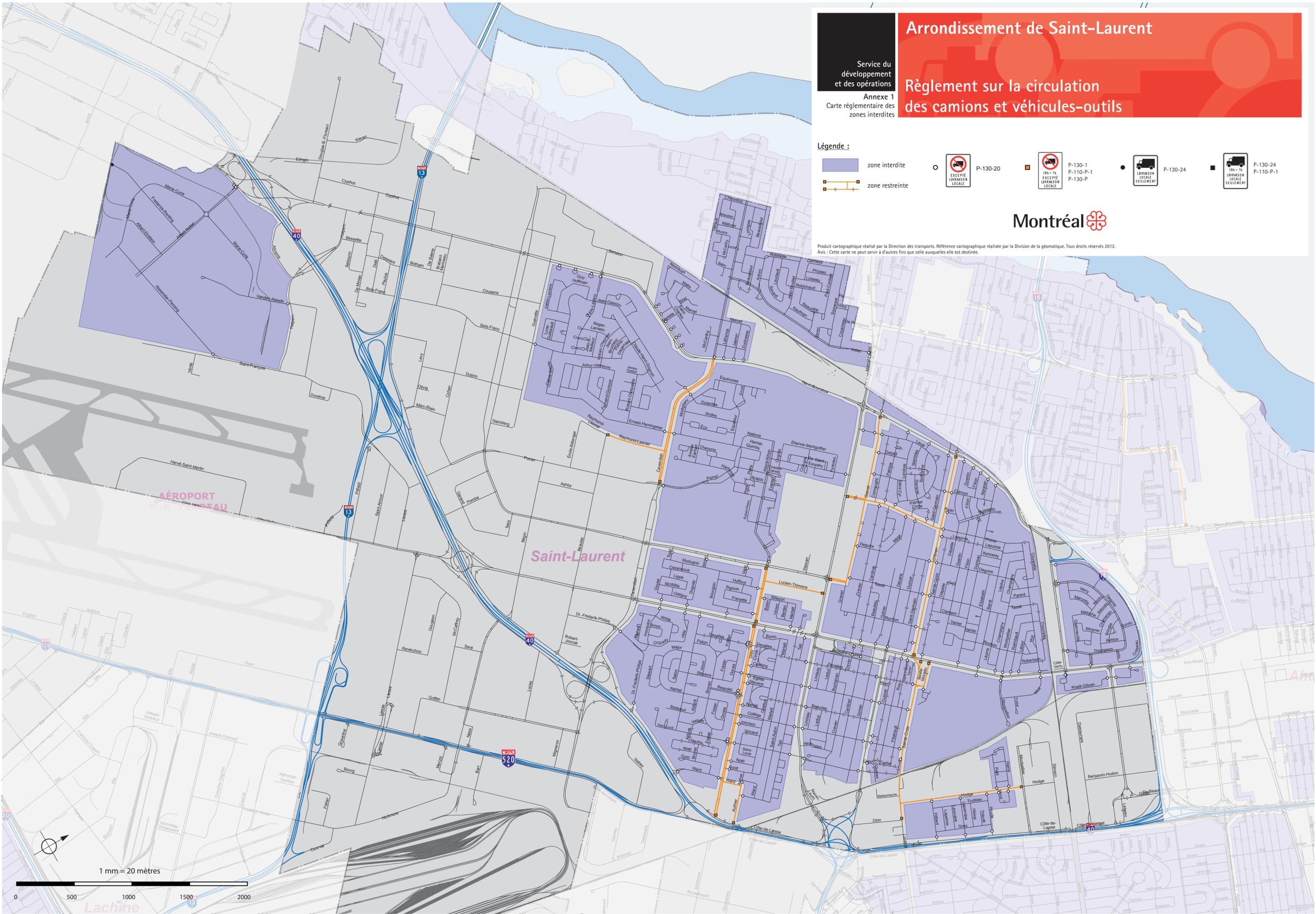
Service du développement et des opérations
Annexe 1
Carte réglementaire des zones interdites

Légende :

-  zone interdite
-  zone restreinte
-  P-130-20
EXCEPTÉ LIVRAISON LOCALE
-  P-130-1
P-110-P-1
P-130-P
EXCEPTÉ LIVRAISON LOCALE
-  P-130-24
LIVRAISON LOCALE SEULEMENT
-  P-130-24
P-110-P-1
LIVRAISON LOCALE SEULEMENT



Produit cartographique réalisé par la Direction des transports. Référence cartographique réalisée par la Division de la géomatique. Tous droits réservés 2012.
Avis : Cette carte ne peut servir à d'autres fins que celle auxquelles elle est destinée.



1 mm = 20 mètres

0 500 1000 1500 2000